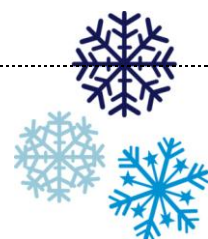


CENTRE DE LOISIRS



ECOLE PUBLIQUE D'ANDANCE

**VACANCES D'HIVER 2012 :
DU 13 AU 24 FEVRIER**



Chers parents,

Voici le programme des vacances de Février au centre de loisirs. Toute l'équipe sera heureuse d'accueillir vos enfants pour des activités qui s'annoncent passionnantes !

Nous serons ouvert pendant les deux semaines, du lundi au vendredi, de 7h45 à 18h15 (temps d'accueil de 7h45 à 9h et de 17h à 18h15).

Cordialement,
L'équipe du centre de loisirs Familles Rurales



DEUX SEANCES D'INSCRIPTIONS AURONT LIEU:

**- Le vendredi 27
janvier
De 18H à 20H**

**Salle du Conseil,
Mairie de ST
DESIRAT**

**- Le samedi 04
février
De 9H à 11H30**

**Salle du Châtelet
A ANDANCE**

**VACANCES
D'HIVER 2012**
Du 13 au 24/02

CENTRE DE LOISIRS

A l'école publique d'Andance


RENSEIGNEMENTS:


06 10 49 60 55
04 75 34 37 61



SEMAINE 1 : TU VEUX MA PHOTO ?

SEMAINE 2 : CARNAVAL !

LUNDI 13	MARDI 14	MERCREDI 15	JEUDI 16	VENDREDI 17
<p>JEUX DE CONNAIS-SANCE</p> <p>6/11ans Création d'un roman photo (1)</p> <p>3/5 ans Cadres photos (1)</p>	 <p>SORTIE LUGE AU PARC DE L'AIGLE</p> <p>A LANS EN VERCORS</p>	<p>6/11ans Création d'un roman photo (2)</p> <p>3/5 ans Cadres photos (2)</p> <p>GRAND JEU RALLYE PHOTO</p>	<p>6/11ans Création d'un roman photo (3)</p> <p>3/5 ans Porte-clés photos</p> <p>TOURNOI SPORTIF A LA SALLE DES SPORTS</p>	<p>CONCOURS DE JEUX DE SOCIETE</p> <p>Préparation de l'expo photo</p> <p>17H EXPO PHOTO POUR LES FAMILLES</p>

LUNDI 20	MARDI 21	MERCREDI 22	JEUDI 23	VENDREDI 24
<p>JEUX D'EXPRES-SION</p> <p>JEUX SPORTIFS A LA SALLE DES SPORTS</p>	<p>Création de M. Carnaval (1) avec intervenante arts plastiques</p> <p>GRAND JEU « Les mystères du carnaval »</p>	 <p>JOURNEE DECOUVERTE : LE JEU EN BOIS</p>	<p>Création de M. Carnaval (2) avec intervenante arts plastiques</p> <p>CONFEC-TION DE PARACHUTES</p>	<p>JOUR-NEE A ST DESIRAT</p> <p>REALISA-TION DE MASQUES</p> <p>ET</p> <p>FOUGOT AVEC LES FAMILLES</p>

INSCRIPTIONS VACANCES D'HIVER 2011

- Les inscriptions doivent obligatoirement être effectuées en personne, lors des séances d'inscriptions **du 27 janvier et du 04 février**. Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou par mail.
- L'intégralité du règlement sera demandée à l'inscription. Plusieurs chèques peuvent être effectués dans le but d'encaissements différés.
- Nous rappelons que selon le règlement de fonctionnement, toute absence non signalée 48h auparavant sera facturée, sauf en cas d'absence pour raisons médicales avec présentation d'un certificat.
- Les bons d'aide au temps libre de la CAF ou de la MSA, pour les familles qui en bénéficient, doivent obligatoirement être donnés lors des séances d'inscriptions. Dans le cas contraire ils ne pourront pas être pris en compte. Nous rappelons que le centre de loisirs ne conserve pas de copies de ces bons.

Merci de bien vouloir apporter lors des séances d'inscriptions :

- le carnet de santé de vos enfants ou une fiche sanitaire de liaison déjà remplie par vos soins (sauf pour les enfants qui sont venus l'été dernier ou lors des vacances de la Toussaint)
- Un justificatif de votre quotient familial CAF ou MSA (obligatoire)
- Les bons d'aide au temps libres de la CAF ou de la MSA pour ceux qui en bénéficient

Vous pouvez venir avec les documents d'inscription déjà remplis, ils sont téléchargeables sur notre site. Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement au **06 10 49 60 55 ou 04 75 34 37 61**